

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du jeudi 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

Etaient présents : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael,

Absents représentés : SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Absente excusée : DOTTAIN Laurence, BEUGNIET Pierre.

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 25 06 21

Objet :

Dotation cantonale d'aménagement 2025

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une subvention d'un montant de 90 000 € HT est attribuée tous les deux ans par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes au titre de la dotation cantonale. En l'occurrence, une subvention devrait être attribuée en 2025, même si le conseil départemental n'a pas encore délibéré sur ce point.

Il propose à l'assemblée que ce montant soit utilisé pour financer divers travaux de revêtement routiers, bi-couche/émulsion, enrobés, fond de forme sur les routes sur les routes suivantes :

- La Russa
- Les Très
- la Pighière,
- AFN
- Castel,
- Montagnac
- Fanga
- Pissandrus

L'estimatif des travaux s'élève à 150 000 € HT.

Le financement sera assuré de la manière suivante :

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 07/07/2025

AR Prefecture

006-210600573-20250626-250621-DE
Reçu le 04/07/2025 p. 1
Publié le 04/07/2025

Subvention du Conseil départemental 2025	90 000 €
Part communale	60 000 €
Total HT	150 000 €

Soit un montant T.T.C. de 180 000 €

Le conseil municipal est appelé à délibérer en vue d'approuver l'estimatif présenter au titre de la dotation cantonale de 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

-Approuve l'estimatif présenté au titre de la dotation cantonale d'un montant de 150 000 € HT soit 180 000 € TTC, tel qu'annexé à la présente délibération ;

-Approuve le plan de financement présenté ;

-Sollicite auprès du Conseil départemental une subvention de 90 000 € au titre de la dotation cantonale 2025 ;

-Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires pour l'exécution de ces travaux dans les limites exposées ci-dessus.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 20

Pour : DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, LACOUT Philippe, SIMON Raphael, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par Vallauri Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par SABLAYROLLES Rolande, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges, DORDE Maéva représentée par SOUMATI Marie-Christine,

Contre : /

Abstentions:

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Rolande SABLAYROLLES

LE MAIRE
Docteur Pierre DONADEY



AR Prefecture

006-21055073-20250626-29021-DE
Reçu le 04/07/2025
Publié le 04/07/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 07/07/2025